

Carabiniers de Lausanne

Concours amical d'ouverture à 25 m

Centre de tir sportif de Vernand

vendredi, 9 mars 2018 de 14.00 à 17.30 h.

samedi, 10 mars 2018 de 09.00 à 12.00 et de 14.00 à 16.00 h.

- 1. Participants** Les membres de la société des Carabiniers de Lausanne
Les membres des sociétés affiliées à l'USTL
Les représentants de quelques sociétés invitées
Les participants peuvent tirer dans les deux catégories d'arme en payant les deux programmes. La licence n'est pas indispensable. Les inscriptions préalables se font au moyen du formulaire envoyé aux sociétés. L'inscription sur place est également possible (au moins 2 heures avant la clôture du tir).
- 2. Armes** cat. D pistolets à percussion annulaire (PPA) et centrale (PPC)
cat. E pistolets d'ordonnance
- 3. Classes d'âge** E élite de 21 à 59 ans
V vétéran dès 60 ans
SV sénior-vétéran dès 70 ans
J junior jusqu'à 20 ans révolus.
- 4. Programme**
Exécution **Demi-maîtrise C.** Le tir est effectué sur commandement. Le programme de la cible Précision est à effectuer avant le programme de la cible Vitesse.
Exercice 5 coups à tirer avant la première partie du programme.
Passes **1^{ère} partie:** cible Précision (PP10, 50 cm) 3 séries de 5 coups en 150 sec. par série
2^e partie: cible Vitesse (ISSF 5-10), 3 séries de 5 cps en 50, 40, 30 sec. par série
Coût Prix du programme complet: **Fr. 30.-- sans** munition.
- 5. Distinction** **Carte-couronne à Fr. 10.--** pour les résultats suivants
cat. D (PPA et PPC) E 265 V/J 259 SV/JJ 256
cat. E (PO) E 252 V/J 246 SV/JJ 243
- 6. Prix individuels** Les trois premiers classés des catégories D et E reçoivent un prix pour autant qu'il y ait au moins 5 participants par catégorie. En cas d'égalité, appui par la 6^e passe, puis la 5^e passe, puis la 4^e passe, puis l'âge.
- 7. Groupes** Trois tireurs d'une même société peuvent former un groupe. Le groupe peut être composé de tireurs D ou E. Inscription et paiement avant le tir. **La finance de groupe de Fr. 20.--** est à payer lors de l'inscription.
- 8. Prix de groupe** Classement au total des trois tireurs du groupe, sans distinction de catégorie. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats des passes des trois tireurs. Le total des finances de groupe est attribué à la moitié des groupes classés.

9. Dispositions finales

Les participants acceptent les dispositions du présent plan de tir, ainsi que les règlements de la FST. En cas de problèmes, la Direction de la société des Carabiniers de Lausanne décide des mesures à prendre. Le palmarès et les prix seront envoyés aux sociétés après le tir. Les cartes-couronne sont à retirer sur place.